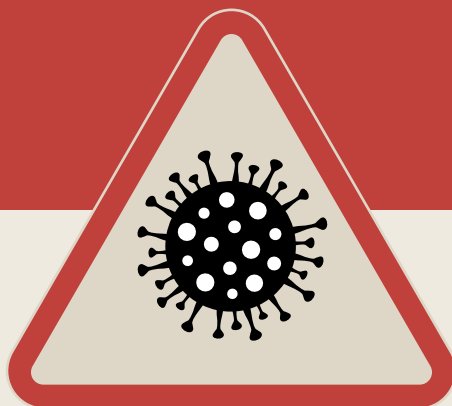


COVID 19

RECOMMANDATIONS HYGIÈNE ET SÉCURITÉ





La France connaît une crise sanitaire liée au Covid 19.
Des mesures ont été prises par le Gouvernement afin de limiter les contacts et les déplacements et l'état d'urgence sanitaire a été décrété.

L'EPCC a mis en place dès le lundi 16 mars 2020 une organisation permettant **la continuité des activités de l'établissement à distance** en plaçant l'ensemble de ses agents en télétravail et en fermant le Campus Condorcet.

Après plusieurs semaines d'activités à distance, un **retour progressif** au sein de l'établissement va se mettre en place dans des conditions sanitaires **garantissant la santé et la sécurité** de l'ensemble du personnel.

RÈGLES D'HYGIÈNE

Pour prévenir la circulation du coronavirus et limiter les risques de transmission dans le cadre de l'épidémie actuelle, il est impératif pour chacun des agents d'appliquer les mesures de protection suivantes :

Respecter strictement les gestes barrières, et en particulier :

- **Limiter les contacts rapprochés et respect d'une distance minimale** de 1 mètre entre les personnes à tout moment.
- **Limiter les réunions** au strict nécessaire en respectant les règles de distanciation.
- **Limiter les regroupements dans des espaces réduits.**
- **Lavage approfondi et fréquent des mains** à l'eau et au savon ou avec un gel/liquide hydroalcoolique, a minima en début de journée, à chaque changement de tâche, et toutes les 2 heures en cas de port non permanent de masque, de gants, après contact impromptu avec d'autres personnes ou port d'objets récemment manipulés par d'autres personnes, avec essuie-main en papier à usage unique.
- **Se laver les mains** avant de boire, manger et fumer et faire la même opération après avoir bu, mangé ou fumé.
- **S'attacher les cheveux.**
- **Saluer** sans se serrer la main.
- **Éviter de se toucher le visage.**
- **Tousser ou éternuer** dans son coude.
- **Utiliser un mouchoir à usage unique** et le jeter dans une poubelle.
- **Éviter tous les déplacements non indispensables** et favoriser les visioconférences.



En cas de symptômes :

En cas de suspicion de symptômes évocateurs d'une infection par le Covid 19, il est nécessaire d'adopter les recommandations suivantes :

- **Isoler l'agent** et respecter impérativement les « mesures barrières ».
- **Appeler le médecin traitant** ou un médecin par téléconsultation.
- **Contacter le centre 15** (SAMU) uniquement en cas de difficultés respiratoires.
- **Prévenir la direction des ressources humaines** et alerter l'encadrement direct de l'agent.

Face à une personne présentant les symptômes, adopter le comportement adapté : se protéger soi-même et isoler la personne.



RECOMMANDATIONS POUR LES SERVICES

Dans le cadre épidémique actuel d'infection au Covid 19, il est impératif pour chacun des agents d'appliquer les mesures de protection suivantes :

Sur le lieu de travail :

En arrivant au bureau

- Enlever sa veste et son sac et les placer dans un lieu séparé des affaires des autres collègues.
- Aérer le bureau 15 minutes et répéter cette opération plusieurs fois dans la journée.
- Se laver les mains de façon approfondie avec de l'eau et du savon ou désinfecter au gel/ liquide hydroalcoolique.
- Désinfecter son téléphone personnel, puis se laver les mains ou se frictionner les mains avec une solution hydroalcoolique.

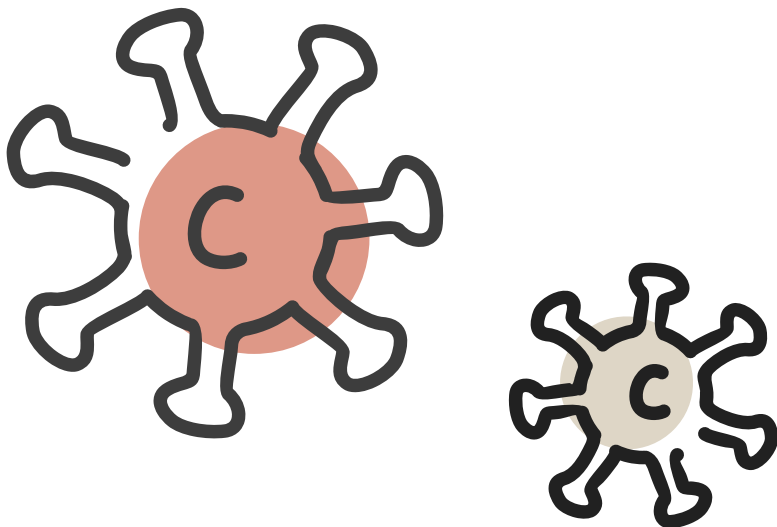
En arrivant à votre poste de travail

- Désinfecter votre bureau et le matériel que vous allez toucher (écran, clavier, souris, téléphone fixe) avec des lingettes désinfectantes en répétant l'opération plusieurs fois par jour.
- Ne pas prêter vos effets personnels (stylos...).
- Maintenir les portes de bureaux ouvertes.
- Respecter les gestes barrières à tout instant entre collègues y compris dans votre espace de travail.
- Privilégier un espace permettant le respect des règles de distanciation entre les bureaux (bureau partagé).
- Limiter l'accès au bureau au possible à une personne par pièce.
- Se laver les mains après chaque manipulation de matériel partagé et ou commun (imprimantes, postes informatiques, parapheurs...).
- En fin de journée, une fois son poste informatique éteint, se laver les mains avec de l'eau et du savon.
- Privilégier l'utilisation de son clavier personnel si l'agent doit changer de bureau. De même pour l'ensemble du matériel et fournitures (stylos, etc.).
- Limiter si possible à une personne la présence dans les ascenseurs.

RECOMMANDATIONS POUR LES SERVICES

Moments de convivialité et repas :

- Se laver les mains avant et après la prise du repas.
- Respecter les gestes barrières pendant ces temps.
- Manger en quinconce afin de respecter les règles de distanciation, et limiter le nombre de personnes dans la salle au regard du respect des règles de distanciation et de la surface des espaces.
- Privilégier les repas dans les bureaux.
- Ne pas utiliser les points en libre accès (machines à café publiques, points d'eau par exemple).
- Privilégier le paiement dématérialisé au sein du RIE (exemple: carte bleue, carte de restauration).



Onze membres pour un campus

CNRS - Centre national de la recherche scientifique

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

ENC - École nationale des chartes

EPHE - École Pratique des Hautes Études

FMSH - Fondation Maison des sciences de l'homme

Ined - Institut national d'études démographiques

Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Université Paris Nanterre

Université Sorbonne Paris Nord

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

CAMPUS CONDORCET

8, cours des Humanités

93322 Aubervilliers CEDEX

campus-condorcet.fr

 Campus Condorcet Paris-Aubervilliers

 @CampusCondorcet

 [campus_condorcet](https://www.instagram.com/campus_condorcet)

 Campus Condorcet Paris-Aubervilliers